

Calas-Voltaire un combat d'aujourd'hui

Sous le parrainage de Robert BADINTER

Comité d'honneur

Ligue des Droits de l'Homme

Observatoire de la Laïcité : Jean Louis BIANCO

Egalité Laïcité Europe : Martine CERF

Ligue de l'Enseignement

Grand Orient de France

Cercle Condorcet de Paris, Cercle Condorcet de Toulouse

Cercle Condorcet-Voltaire-D'Holbach de Normandie

Me Anne FAURÉ, Bâtonnier du Barreau de Toulouse

Michel MIAILLE, Juriste et politologue Montpellier

Catherine KINTZLER, Henri PEÑA-RUIZ, Philosophes Paris

Stéphane PUJOL, Littérature du XVIIIème siècle, Paris X Nanterre

Jean BAUBÉROT, Gilles MANCERON, Valentine ZUBER, Historiens Paris

Jacky BENA, Patrick CABANEL, Historiens Toulouse

Denis MANGADO, Président du Musée du protestantisme de Ferrières (Tarn)

Georges MAILHOS, Président honoraire de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès

Jean-Michel MINOVEZ, Président de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès

Sites Internet & Contacts

Jean Calas, l'Europe nous regarde <http://jean-calas-toulouse-europe.fr/1.html>

Théâtre à deux voix Paris <http://theatredeuxvoix.org/>

Cercle Condorcet Paris <http://www.cercle-condorcet-de-paris.org/>

Une tournée du spectacle "C'est la faute à Voltaire" + conférence-débat est prévue en France en public et dans les lycées pendant l'année 2015



THEATRE A DEUX VOIX



Conférence de Robert BADINTER

L'affaire CALAS

Spectacle Texte en Scène de Mady MANTELIN

C'est la faute à VOLTAIRE

Grand'Chambre du Palais de Justice de Toulouse

Lundi 9 mars 2015 17h

D. BOUREL

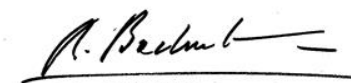
Calas-Voltaire un combat d'aujourd'hui

Le 9 mars 2015, 250^e anniversaire de la réhabilitation de Jean Calas

L'affaire Calas est emblématique tout à la fois de l'intolérance, de l'erreur judiciaire, de la torture et de la grave perversité des fanatismes religieux.

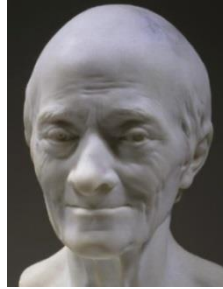
- **A midi Commémoration de la réhabilitation de Calas place Saint-Georges** en présence de M. le maire de Toulouse et des institutions concernées
- **A 13h Pose d'une plaque à la maison Calas, 50 rue des Filatiers** avec exposition de gravures, ouvrages etc...
- **A 17h Conférence de Robert BADINTER** : « L'affaire Calas » suivi d'un Spectacle Texte en Scène « C'est la faute à Voltaire » de Mady MANTELIN Palais de Justice, 10 place du Salin à 17h

Allumer la haine entre les français, voilà le dessein de ceux qui tuent en invoquant Dieu. Refusons ce qui serait leur victoire et gardons nous des amalgames injustes et des passions fratricides.


Robert BADINTER

*Ces monstres furieux, de carnage altérés,
Excités par la voix des prêtres sanguinaires,
Invoquaient le Seigneur en égorgeant leurs frères,
Et, le bras tout souillé du sang des innocents,
Osaient offrir à Dieu cet exécration encens.*

VOLTAIRE, La Saint-Barthélemy 1723



En 1761, Marc-Antoine Calas a été découvert mort, pendu dans le magasin de son père Jean Calas, drapier protestant à Toulouse. Immédiatement le père et sa famille furent accusés, contrairement à toute vraisemblance, de l'avoir assassiné par "intégrisme protestant".

Marc-Antoine envisageait de se convertir au catholicisme, condition nécessaire pour embrasser la carrière judiciaire comme l'un de ses frères.

Les autorités et les habitants, aveuglés par une "haine implacable" des Huguenots, alimenteront un cercle vicieux, fanatique et vindicatif qui aboutira à **la mort sur la roue de Jean Calas le 9 mars 1762.**

Le 9 mars 1762, un homme en cheveux blancs, Jean Calas, est amené sur une place publique, on le met nu, on l'étend sur une roue, les membres liés en porte-à-faux, la tête pendante... Le bourreau lève la barre de fer et lui brise un bras. Le patient hurle et s'évanouit... On le ranime, et le bourreau recommence... Après le huitième évanouissement, le prêtre lui offre le crucifix à baiser, Calas détourne la tête, et le bourreau lui donne le coup de grâce ...

Victor HUGO, Actes et paroles, 1878

Voltaire s'intéresse à l'affaire qui heurte de plein fouet le philosophe des Lumières. Afin d'obtenir la révision du procès, il alerte les «Grands du Royaume» et de l'Étranger, se démène, constitue des dossiers, écrit des lettres et fait publier en **1763 le Traité de la Tolérance** :

Voltaire réussit à faire réviser le procès qui conduira **le Conseil du Roi à déclarer Calas innocent et à réhabiliter sa mémoire, le 9 mars 1765.**

C'est la faute à Voltaire

Conception et mise en scène Mady MANTELIN

Spectacle Texte en Scène construit à partir de textes des Lumières à nos jours :
Première à la Cour d'appel de Toulouse lundi 9 mars 2015 à 17h. Durée 1h.

"On est surpris à chaque instant par ce spectacle, par le contenu et par la forme où tout fait sens : la voix de Mady, immédiatement, s'impose et nous interroge avec vivacité. "

Daniel BERLIOUX, dramaturge
qui a donné son œil et son oreille à ce travail

Tant que le sacerdoce aura le droit d'infecter la jeunesse, de l'habituer à trembler devant les mots, d'alarmer les nations au nom d'un dieu terrible, le fanatisme sera le maître des esprits.

d'HOLBACH, Le christianisme dévoilé 1761

L'amour de la laïcité est l'amour d'un idéal qui vaut pour tous un jour ou l'autre.

Henri PEÑA-RUIZ, Dictionnaire amoureux de la laïcité



Mady MANTELIN, ancienne avocate, comédienne, est metteur en scène spécialisée dans les textes «dits» :
TEXTE EN SCÈNE.

Elle construit ses spectacles sur des thèmes ou des auteurs, les met en voix et en écho avec d'autres arts.

"A la différence de la simple lecture avec les yeux, son approche mène à entendre le rythme, la syntaxe, la construction et le sens".

Des détails sur le Site <http://theatredeuxvoix.org/>

Marie-Hélène DESMARIS, danseuse-chorégraphe développe au sein de sa compagnie une démarche pluridisciplinaire en étroite relation avec le patrimoine historique et archéologique. <http://www.cie-mariehelenedesmaris.com/>



Mais les braves gens n'aiment pas que ... l'on suive une autre route qu'eux...

BRASSENS